

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 62

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Les Françaises ne sont-elles pas dignes de participer à la Direction de leur pays?

La « Ligue française pour le droit des femmes » a adressé, en janvier dernier, au moment où le nouveau Cabinet allait être formé, la lettre au Général de Gaulle dont voici le texte intégral.

A Monsieur le Général de Gaulle,
Président de la République,

« Au moment où, conformément à la Constitution, vous aller devoir former le gouvernement, nous nous permettons de vous rappeler la lettre que nous avons eu l'honneur de vous adresser le 26 novembre 1962 et dont le passage essentiel était ainsi rédigé : « Nous n'osons permettre de vous exprimer notre espoir de voir figurer quelques femmes dans le prochain gouvernement ».

Vous avez bien voulu faire répondre à notre lettre le 28 novembre suivant, en nous indiquant « que note a été prise de votre suggestion ».

Et cependant, le gouvernement de M. Pompidou, qui a dirigé la France durant ces trois dernières années, n'a compté aucune femme.

Vous savez, Monsieur le Président, mieux que personne, que très nombreuses Françaises honorent leur pays par leurs mérites et leurs compétences dans tous les domaines, et qu'il est aisé d'espérer, parmi elles, les plus dignes de le servir.

Vous n'ignorez certainement pas non plus que vingt et un Etats, les uns industrialisés, les autres en voie de développement, ont fait entrer une ou plusieurs femmes dans leurs gouvernements, certains leur confiant même un des principaux portefeuilles. L'Angleterre, berceau de la démocratie européenne, compte actuellement sept femmes parmi les membres de son gouvernement. La Suède, la Finlande, l'Italie, deux.

Nous admirons, sans réserve votre volonté de voir figurer la France parmi les premiers pays du monde, mais nous savons aussi que le degré de civilisation d'un peuple se mesure à la place qu'il réserve à la femme.

C'est pourquoi nous osons espérer que cette fois, vous voudrez entendre requête et qu'ainsi le Premier ministre que vous aurez choisi, lorsqu'il formera son gouvernement, y fera entrer quelques femmes.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, avec notre reconnaissance anticipée, les assurances de notre haute et respectueuse considération.

Dans le « Droit des femmes », Mme André Lehmann constate avec amertume que, malgré cette démarche, le deuxième gouvernement Pompidou ne compte pas de femme et

qu'aucune réponse à la lettre ci-dessus n'a été donnée.

Actuellement, vingt-trois pays ont fait entrer des femmes dans leurs gouvernements : Europe : Finlande, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Angleterre, Italie, Grèce, Amériques : Etats-Unis, Canada, Colombie, Trinité-et-Tobago, Inde, Pakistan, Ceylan, Japon, Indonésie, Australie. Afrique : Rwanda, Ghana, Sierra Leone, Egypte, Israël.

Mme Lehmann note, en passant, que la position des Françaises, dont aucune n'a été promue au titre d'ambassadeur, est aussi en retrait dans la diplomatie, alors que de très nombreux pays se font représenter à l'étranger par des femmes ambassadeuses. Elle pense que cette situation se poursuivra aussi longtemps que les femmes, qui participent si utilement à l'expansion de leur pays et se révèlent d'excellentes citoyennes par leur participation massive à tous les scrutins, aussi longtemps qu'elles supporteront passivement d'être considérées comme des citoyens de seconde zone dont les mérites ne sont pas reconnus.

COMMUNIQUE

L'évidence même...

Il ne sert de rien de se lamenter sur l'immoralité et le désordre d'une certaine jeunesse. Mieux vaut aider efficacement les œuvres et les institutions qui, avec des moyens encore insuffisants, s'efforcent de préparer une génération mieux armée contre les tentations plus consciente de ses devoirs, forte et heureuse.

C'est la raison de la traditionnelle Collecte en faveur des œuvres vaudoises de l'enfance.

Contribuons généreusement et joyeusement au succès ! A domicile et au CCP 10-1733.

Vaud

Le Lyceum-Club vaudois

Sur l'impulsion de sa dynamique présidente, Mme S. Jaccottet-Dubois, le Lyceum-Club vaudois, en constant développement, fait preuve d'une activité réjouissante dans tous les domaines de l'esprit ; ses manifestations artistiques, littéraires, musicales, théâtrales, sont de valeur et s'imposent. La section dramatique donne des représentations à Lausanne et hors de Lausanne ; les concerts, spécialement les dimanches musicaux, organisés par Mme Ruth Schmidt-Gagnibin, sont très courus.

Le comité projette de faire des salons du Lyceum une galerie d'art attirée, car les expositions faites jusqu'ici, peintures, céramique, tissages, etc., ont attiré de nombreux visiteurs et acheteurs. La vie sociale y est très active ; les après-concerts, les petites réceptions, les thés sont d'agréables réunions. L'amour pour le prochain n'est point négligé ; la vente des cartes de l'Unicef (pour les enfants dans le monde) a produit 520 fr. et un don a été fait en faveur du foyer des infirmes moteurs cérébraux.

L'activité intellectuelle ya de pair avec la bonne gestion, la bonne administration. Lorsque le Lyceum entra, en 1960, dans ses salons de la rue de Bourg, installés, meublés, décorés à son gré, sa dette atteignait 12 000 francs ; aujourd'hui, il ne doit plus que 900 francs et rembourse régulièrement les parts souscrites. Et l'exercice 1965 laisse un bénéfice de 645 fr. Qui fait mieux ? Mme Jaccottet a rendu hommage à deux disparues, Mlle Juliette de Crousaz, pianiste, fondatrice du club, et l'écrivain Catherine Colomb.

L'Eglise évangélique réformée vaudoise

Après l'élection des conseils de paroisse, le 6 février, l'Eglise évangélique réformée vaudoise, née de l'Union de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale, se sont réunis, le 1er mars, les conseils des six arrondissements, lesquels ont constitué leurs bureaux et désigné les membres ecclésiastiques et laïcs du Synode, qui est convoqué pour le 15 mars.

Cette assemblée législative de l'Eglise, forte de cent vingt-trois membres, où l'Etat est représenté, élira le Conseil synodal, autorité exécutive, qui sera composé de neuf membres (cinq laïcs, quatre pasteurs, six nationaux et trois libristes). Malheureusement, les conseils d'arrondissement, qui ont

pas fait preuve de beaucoup de libéralisme, n'ont désigné que deux femmes pour siéger au Synode. Deux femmes pour représenter tout le peuple féminin des églises protestantes vaudoises ! C'est peu, c'est trop peu.

Ces deux femmes ont été désignées par le troisième arrondissement, celui de La Côte : ce sont Mes Madeleine Depierraz, à Aubonne, et Pervenche Favrichon, à Coppet.

Odette Steinmann

A Lausanne est décédée, le 24 février, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie, Mlle Odette Steinmann, bibliothécaire et peintre.

Odette Steinmann était née à Genève, où elle avait obtenu, en 1925, sa maîtrise commerciale ; après des voyages à l'étranger, elle fut nommée, en juin 1937, secrétaire à l'Ecole des métiers, à Lausanne ; en 1943, elle passa à la Bibliothèque municipale, comme sous-bibliothécaire ; elle fut nommée sous-chef le 1er janvier 1961. Au mois de mars suivant, le Conseil d'Etat la nommait bibliothécaire au Musée cantonal des Beaux-Arts ; en 1964, elle fut chargée de l'organisation de la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

Elle était non seulement une bonne bibliothécaire, mais encore un peintre de talent, qui a présidé en 1953 la section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, laquelle avait organisé, cette année-là, au Musée cantonal des Beaux-Arts, une exposition de la tapiserie suisse, qui fut un événement artistique. Elle a présidé la section Beaux-Arts du Lyceum-Club et exposé ses natures mortes, ses portraits, ses paysages à plusieurs reprises, soit au Lyceum, soit à la galerie du Lion d'Or.

Alun Union vaudoise des Associations industrielles, commerciales et de métiers

Avec M. J. Cruchon comme président, M. Henry Muller comme directeur, l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers prend un nouveau départ.

Les circonstances favorables permettent à Mme Berthe Pélitché, secrétaire générale de l'UAVACM pendant trente-quatre ans, de réduire ses activités ; elle a donc démissionné. La présidence du fonds d'assainissement laitier, le secrétariat de l'habitation féminine, dont le bâtiment du chemin des Sauges s'apprête à recevoir ses premières locataires.

S. B.

Onze nouvelles infirmières diplômées à Saint-Loup

Après avoir subi les examens avec succès, en présence d'un expert de la Croix-Rouge suisse, onze élèves de l'école d'infirmières de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup ont été assermentées.

Ce sont Mmes S. Bircher (Ottenthal, ZH), M. Delessert (Lausanne), M. Delisle (Lausanne), J. Guibal (Renens), A.-M. Guidoux (Yverdon), N. Goy (Yverdon), A. Jaggi (Montminal, NE), M. Jordan (Lausanne), H. Monnier (Arnex), A.-M. Piaget (La Côte-aux-Fées) et H. Weber (France).

GENÈVE

Manifestations féminines

RÉCEPTIONS

En marge de la session de la Commission de la femme

Une session de la Commission de la femme à l'ONU provoque toujours, dans le monde féminin genevois quelque sensation et quelques manifestations.

Le 25 février, au Restaurant du Vieux-Bois, c'était le Comité de liaison des organisations féminines internationales qui offrait une réception aux déléguées de la Commission, aux représentantes des ONG et aux observatrices. Dans la foule élégante se détachaient les costumes des observatrices du Nigéria et le sari élbowing de la déléguée du Népal.

Les salons du Vieux-Bois se prétaient aux contacts et aux entretiens privés où se rapprochaient tous les pays du monde :

Pourquoi la France fait-elle des réserves concernant le texte de la Déclaration sur l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes ?

J'ai moi-même visité certaines régions en voie de développement, répond Mme Chaton, déléguée de la France. On accable les femmes des plus lourdes travaux physiques, tandis que les hommes s'en dispensent. Faillit justifier cette attitude par une législation internationale ? Nous ne le pensons pas et la commission l'a parfaitement compris.

Ailleurs, on parle de situation juridique, de préparation professionnelle, de mariage, de divorce...

Mme Louise van Eeghen accueillit ses hôtes avec des paroles chaleureuses auxquelles répondit la première vice-présidente de la Commission, Mme Sipila (Finlande). Celle-ci représentait la présidente, Mme H. Benitez, qui avait dû faire un bref voyage aux Philippines, son pays. La terre est bien petite et les voyages rapides ! On ne fait qu'un saut aux antipodes. . . .

Désirouse d'informer ses associations affiliées sur le travail accompli par les Nations Unies et spécialement en ce qui touche les problèmes féminins, l'Alliance de sociétés féminines suisses a organisé du 28 février au 2 mars, à Genève, un séminaire à l'occasion de la dix-neuvième session de la Commission de la femme.

Sous la présidence, tout à tour, de Mme A. Travellotti et de Mme M. Müller, les participantes entendent des exposés documentés sur des sujets d'actualité (rayonnement des Nations Unies, quelques conventions du BIT concernant les travailleuses, rapport sur le séminaire de Dakar par Mme C. Schuller, présidente du Conseil international des femmes). Furent aussi présentés l'OMS, par Mme Respond, et les Organisation non gouvernementales, par Mme A. Travellotti. Le couronnement du séminaire, par Mme A. Travellotti, se déroula dans la section des Beaux-Arts, présidée par Mme M. Galopin. Des intermèdes musicaux étaient à l'heure poétique et artistique.

L'Europe et nous à l'Union des femmes

à l'Union des femmes

L'Union des femmes, l'Association genevoise des femmes universitaires, le Club de Genève des femmes de carrières libérales et commerciales, le Lyceum-Club de Genève, avaient organisé, le 3 février, à la Salle centrale, une séance sur le thème : « L'Europe et nous ».

Il s'agissait de deux conférences présentées en français lors de la Journée d'information de l'Alliance, à Berne, en octobre dernier. La collaboration officielle de la Suisse au Conseil de l'Europe, par M. le ministre J. Burckhardt, chef de la division politique fédéral et Les activités culturelles et scientifiques du Conseil de l'Europe, par le professeur Olivier Reverdin, conseiller national et membre de la délégation suisse au Conseil de l'Europe.

On a rendu compte de ces conférences dans les numéros de « Femmes suisses » de novembre et décembre, nous ne saurons donc y revenir ici. Mme A. Choisy a introduit les conférenciers et les a remerciés, un fort nombreux public a chaleureusement applaudi les orateurs.



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAİNÖW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC



OPTIQUE MODERNE

ALBERT KRAUER GENÈVE

OPTICIEN DIPLOMÉ RUE DU MONT-BLANC 8

MAÎTRISE FÉDÉRALE

FRAISSE & C^e

TEINTURIERS GENÈVE

Magasins :

- Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
- Rue Michel-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
- Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine : Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE